



Fiche Présentation

Nom de la prestation : **Accompagnement individuel à la Validation des Acquis de l'Expérience**
Développement personnel et professionnel

Durée de la prestation : de 10h à 24h réparties sur plusieurs mois

Organisation de la prestation : séances individuelles de travail synchrones (rendez-vous en visio [ou présentiel à la demande] et asynchrones (relecture du dossier et annotations), de manière alternée. Il y a la possibilité d'adapter le temps des séances et le rythme des rendez-vous en fonction des besoins du candidat, notamment au regard de problématiques éventuelles liées à un handicap.

Dates : entrées et sorties permanentes. Les dates des entretiens sont fixées avec le candidat, sur ou hors du temps de travail, en fonction de la situation et des accords avec l'employeur.

Lieu de la prestation : prestation réalisée entièrement à distance (via *Teams*)

Tarifs : de 1000 à 2450€ (exonération de la TVA).

Financements : autofinancement, employeur (sur fonds propres) – Certification Qualiopi à venir

Modalités et délais d'accès : autofinancement > 2 semaines minimum / employeur : consentement du salarié et de l'employeur via une convention tripartite avec délai de rétraction de 10 jours – délai de 2 semaines à 2 mois.

Objectif de la prestation d'accompagnement

L'objectif principal est d'apporter une aide méthodologique et individualisée à la personne qui prépare son dossier de validation (VAE).

Sous-objectifs de la prestation :

- faciliter la compréhension du référentiel de la certification visée,
- aider la personne à mettre en lumière ses compétences et ses acquis en lui permettant de prendre conscience des situations professionnelles et/ou personnelles significatives en lien avec le référentiel de compétences,
- conseiller sur la formalisation des récits sans intervenir directement et sans jugement,
- aider la personne dans l'identification des éléments de preuve à joindre au dossier de validation et qui prouvent l'authenticité des expériences et des acquis.
- préparer le candidat à son audition face au jury VAE (présentation, mise en situation, échanges/questions...)
- échanger avec le candidat suite à son audition, notamment en cas de validation partielle afin de lui conseiller les différentes options envisageables pour obtenir la validation des blocs de compétences invalidés.



www.emilieledain-psy.fr



07 49 49 94 67



contact@emilieledain-psy.fr
v2. MAJ : 01/09/2026

EI EMILIE LE DAIN - SIRET 93368982000027 - APE 8690F

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par carte bancaire ou chèque est accepté

Contenu de la prestation d'accompagnement VAE

- prendre connaissance de la structure du dossier de validation et des attentes des membres de jury
- choisir les activités significatives qui seront développées dans le dossier au regard du parcours du candidat et du référentiel de compétences de la certification visée
- échanger sur les expériences vécues par le candidat via la technique d'entretien d'explicitation afin de qu'il puisse mettre en lumière ses acquis en lien avec la certification visée
- au regard des éléments ressortis lors des entretiens, le candidat rédige ses expériences significatives de travail
- relecture et annotation des écrits du candidat afin de lui en faire une retranscription lors de l'entretien suivant, tout en lui laissant un support pour favoriser son travail individuel
- conseiller sur la structuration des idées, le niveau de précision des descriptions, l'analyse des expériences
- encourager le rapprochement permanent entre les écrits du candidat et le référentiel de compétences de la certification visée
- conseiller sur des lectures théoriques éventuelles pour approfondir l'analyse des expériences professionnelles
- préparer à l'audition face au jury VAE
- éclairer la compréhension de la décision du jury VAE et conseiller le candidat dans la mise en oeuvre d'un plan d'actions en cas de validation partielle.

Méthodes pédagogiques utilisées : entretiens semi-directifs en s'appuyant sur la technique d'entretien d'explicitation (P.Vermersh), appui téléphonique

Supports : référentiels d'activités et de compétences, référentiels de certification, fiches RNCP, éléments transmis par le certificateurs (trames du dossier de validation, guide candidat, bibliographie...), tableau de mise en relation des activités avec les blocs de compétences.

Publics : salariés du secteur privé, indépendants, demandeurs d'emploi dont la certification visée n'est pas disponible sur France VAE / salariés du secteur public ne mobilisant pas de fonds mutualisé pour le financement de la prestation.

Pré-requis : le candidat à la VAE doit pouvoir être en mesure de valoriser a minima les acquis d'expérience obtenus dans le cadre d'activité(s) professionnelle(s), personnelle(s) ou bénévolat.

La certification visée doit être inscrite au RNCP pour être accessible via la VAE.

Le candidat devra avoir obtenu l'accord de recevabilité de la part du certificateur en amont du démarrage de la prestation d'accompagnement. Le candidat devra fournir à l'organisme de formation le courrier reçu/mail faisant état de cette recevabilité (et pour les certifications gérés par le rectorat d'académie : l'étude personnalisée adossée à la recevabilité).

A noter que la recevabilité favorable ne présage en rien de la décision finale du jury VAE.

L'organisme de formation se réserve le droit de ne pas accompagner un candidat dont l'écart entre les éléments de la recevabilité et ceux observé lors du premier entretien mettent en évidence un écart significatif.



Le candidat doit se renseigner sur les autres frais éventuels à sa charge dans sa démarche de VAE : frais de recevabilité, dépôt et instruction du dossier de validation, de jury VAE et/ou frais annexes (frais pour passage du TOEIC ou autre certification de niveau de langue, d'hébergement et de restauration pour se rendre à l'audition du jury). Une aide pourra être apportée pour obtenir ces informations si besoin.

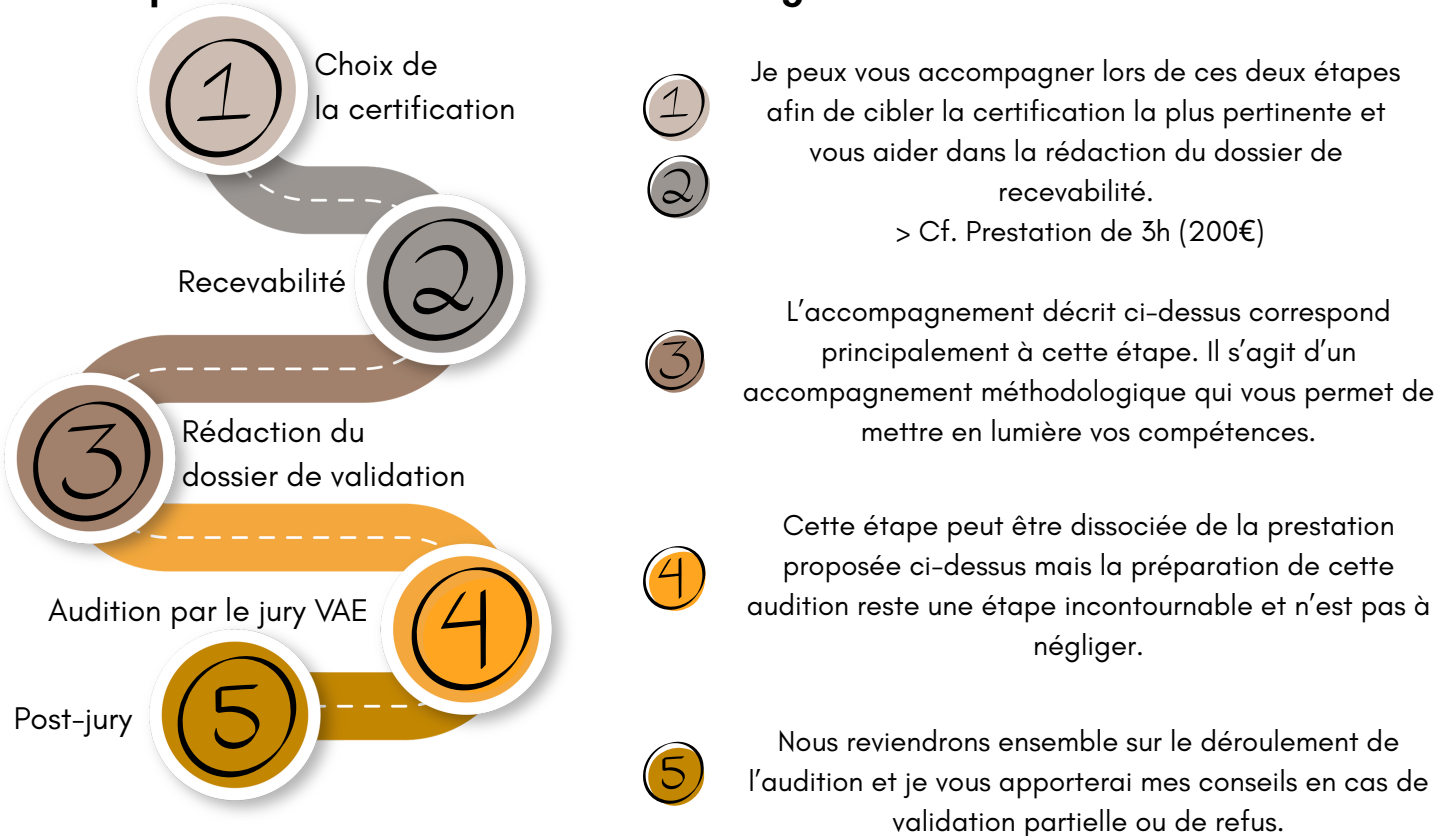
Validation de la prestation : remise d'un certificat de réalisation basé sur la feuille d'émargement de présence.

Evaluation : questionnaire de satisfaction portant sur la méthodologie proposée et les conditions d'accueil. Les évaluations seront publiées prochainement sur le site internet.

Accompagnatrice : Emilie LE DAIN - Psychologue et Spécialiste de la démarche de VAE - N°RPSS : 10008595927

L'organisme de formation s'engage à réaliser cette prestation dans le respect de la confidentialité tant concernant le candidat que les structures d'exercice professionnel d'où il tire ses expériences. La bienveillance, l'écoute active, la neutralité et le consentement lors des propositions d'actions feront l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'accompagnatrice.

Les étapes de la démarche de VAE dans sa globalité



	Objectifs principaux	Durées	Contenus	Supports utilisés
Etape 1	S'approprier le référentiel de certification Identifier les situations	1h d'entretien	S'auto-positionner vis-à-vis du référentiel Choisir les expériences significatives Valider le rétroplanning jusqu'au dépôt du dossier de validation	Référentiel de certification Trame du dossier de validation Guide du candidat délivré par le certificateur
	Mettre en relation ses expériences et le référentiel		Travail personnel	
Etape 2	Rédiger une situation significative	1h de relecture + 30 min d'entretien	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution à la personne	Travail fourni par le candidat Entretien d'explicitation (selon la technique de P. Vermersh)
			Travail personnel	Dossier annoté par l'accompagnateur
Etape 3	Poursuivre la rédaction des situations significatives	1h30 de relecture + 30 min d'entretien	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution à la personne	Travail fourni par le candidat Entretien d'explicitation
			Travail personnel	Dossier annoté par l'accompagnateur
Etape 4	Poursuivre la rédaction des situations significatives	1h15 de relecture + 30 min d'entretien	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution à la personne	Travail fourni par le candidat Entretien d'explicitation
			Travail personnel	Dossier annoté par l'accompagnateur
Etape 5	Finaliser la rédaction et la mise en page du dossier de validation	1h15 de relecture + 30 min d'entretien	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution à la personne	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution à la personne
			Travail personnel	Dossier annoté par l'accompagnateur

